



## **Congés convalescence (Congés maladie) – car vous y avez droit**

**A l'occasion d'une conversation avec un ami, vous avez appris que, dans une autre société, les employés avaient touché des «congé convalescence». Et vous, y avez-vous droit?**

Vous avez travaillé dur toute l'année, et c'est les grandes vacances. Vous avez compris que des amis, employés ailleurs, ont touché des «congé convalescence». Et vous, y avez-vous droit? De quoi s'agit-il? Quel est le montant des «congé convalescence»?

### **Le but et le principe des «congé convalescence»**

Une fois l'an, l'employeur est tenu de régler les congés convalescence. Le montant est proportionnel à l'ancienneté de l'employé auprès d'une même société, après la première année de travail.

Avant, l'objectif de ce paiement était d'aider les ouvriers à partir en vacances. Aujourd'hui, le fait que l'employé parte ou non en vacances n'a plus d'importance, car l'employé est obligé de payer. Explication: vous n'êtes pas obligé de planifier un séjour à l'hôtel en Israël ou à l'étranger si vous n'en avez ni le temps ni les moyens. Quoi qu'il en soit, vous toucherez vos congés convalescence une fois par an. Il faut savoir que les personnes concernées ne sont pas nécessairement les travailleurs à temps plein. L'ouvrier à temps partiel y a droit également, et le calcul de leur montant se fera proportionnellement au temps de travail.

### **Echéance du paiement et montant des congés convalescence**

L'employeur doit payer les congés convalescence entre juin et septembre, excepté dans le cas où des conditions différentes figurent dans un autre accord contracté sur le lieu de travail. Depuis juillet 2009, le montant des congés convalescence est fixé à 340 NIS par jour de congé convalescence (conformément aux accords signés avec la Histadrout (syndicat central). Le nombre de jours auxquels a droit l'employé dépend de son ancienneté dans sa société? Ce nombre est calculé sur la base du tarif par jour de congé convalescence qui est multiplié par le nombre de jours correspondant aux droits de l'employé.

Voici, ci-après, le détail du nombre des jours de congés convalescence en fonction de l'ancienneté:

Un an: 5 jours de congés convalescence.  
2-3 ans: 6 jours de congés convalescence  
4-10 ans: 7 jours de congés convalescence  
11-15 ans: 8 jours de congés convalescence.  
16-19: 9 jours de congés convalescence.  
20 ans et plus: 10 jours de congés convalescence.

### **Droit aux congés convalescence en cas d'absence du travail**

Si une employée a dû s'absenter de son travail en raison d'une grossesse à risques, ou si un employé est contraint de s'absenter de son lieu de travail pour cause de maladie, d'accident du travail ou de période de réserve, la question qui se pose est de savoir si ses journées d'absence lui donneront droit au paiement des congés de convalescence.

En principe, il est stipulé qu'une absence du travail, quand la relation entre l'employeur et l'employé est interrompue, n'est pas prise en compte pour l'évaluation de la période des droits aux congés convalescence.

### **Par conséquent:**

- Une employée en congé de maternité aura droit aux congés convalescence. Par contre, si elle décide de prolonger son absence, elle le fera sur son compte. elle n'aura pas droit aux congés convalescence sur la base de toute la période qui dépasse la durée du congé de maternité prévu par la loi.
- Une employée qui a été obligée de s'absenter en raison d'une grossesse à risques touchera les congés convalescence, selon la réglementation.
- Un employé réserviste touchera ses congés convalescence correspondant à la durée de son service.
- S'il est question d'une maladie ou d'un accident du travail, dans ce cas, si la maladie se présente de sorte que l'employé doive être rémunéré, ou s'il s'agit d'un accident du travail et que des indemnités soient versées par l'Assurance Nationale (Sécurité sociale), le travailleur aura droit au montant des congés convalescence calculé sur la base des journées de son absence en raison de sa maladie ou de son accident.